



**VILLAGE SAINT-PIERRE**

**MUNICIPALITÉ DE VILLAGE SAINT-PIERRE**

485, Village Saint-Pierre nord  
Village Saint-Pierre (Québec) J6E 0H2  
tél: 450 756-2592 fax: 450 756-2735

## **AVIS PUBLIC**

PAR LA PRÉSENTE, LA SOUSSIGNÉE DONNE AVIS QUE lors de la séance ordinaire du mercredi 4 avril 2018 à la salle municipale de Village Saint-Pierre, 485, Village Saint-Pierre, le règlement portant le numéro 2017-052 intitulé « Règlement concernant la circulation des véhicules routiers sur les chemins de la municipalité Village St-Pierre a été adopté.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité au 485, Village Saint-Pierre nord, Village Saint-Pierre, tél. 450 756-2592 ou cellulaire 450 540-5401.

DONNÉ À VILLAGE SAINT-PIERRE CE CINQUIÈME JOUR D'AVRIL DEUX MILLE HUIT.

Edith Gagné  
Directrice générale

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné(e), Édith Gagné de la municipalité Village St-Pierre, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public pour le règlement 2017-052, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 avril 2018, entre 13 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5<sup>ème</sup> jour d'avril 2018